



Parlement jurassien

Question écrite no : 2764

PNRD : à quand un projet de mise en valeur du cheval des Franches-Montagnes ?

Le Parc naturel régional du Doubs a pour objectif de fédérer des initiatives publiques et privées dans les domaines de la protection de la nature et du paysage. Il a en outre comme objectifs de promouvoir les activités économiques axées sur le développement durable.

Dans une récente publication de Jura Trois-Lacs, le parc naturel régional du Doubs est présenté sous le titre évocateur : entre l'eau et les chevaux.

Pourtant, le cheval de race Franches-Montagnes ne fait l'objet d'aucun projet spécifique alors qu'il est régulièrement utilisé pour illustrer les atouts du Parc. Plusieurs démarches ont déjà été entreprises pour proposer un projet de mise en valeur du cheval Franches-Montagnes, respectivement pour créer un centre d'interprétation du cheval, mais sans succès à ce jour.

Le canton du Jura représente les cantons de Neuchâtel et Berne en tant que canton pilote du Parc auprès de la Confédération. Il apporte également un soutien financier.

Compte tenu de ce qui précède, la mise sur pied par le Parc naturel régional du Doubs d'un projet lié au cheval de race Franches-Montagnes, respectivement la création d'un centre d'interprétation du cheval, nous semble indispensable à moyen terme.

Dès lors, le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :

- Partage-t-il l'avis des soussignés quant à l'importance de réaliser un projet lié à la promotion du cheval de race Franches-Montagnes ?
- Pense-t-il, le cas échéant, intervenir auprès des responsables du Parc, vu le rôle de canton pilote assumé par le canton du Jura et également comme contributeur financier ?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 9 septembre 2015

Pour le groupe chrétien social indépendant
Vincent Werméille

\$

[Several handwritten signatures are present below the text, including one that appears to be 'Vincent Werméille' and others that are less legible.]